

Les principales règles :

- L'accès à la trottinette électrique est légalement possible à partir de 12 ans. **Néanmoins, pour le lancement du service à SQY, celui-ci n'est pas accessible aux mineurs.**
- L'usage des écouteurs et du téléphone est interdit.
- Le port du casque est obligatoire. Il est fourni lors la location de la trottinette.
- Le port d'un gilet rétro réfléchissant est obligatoire de nuit ou lorsque la visibilité est faible.
- Le transport de passager est interdit.
- La circulation sur les trottoirs est interdite (à l'exception des quelques mètres pour prendre / déposer sa trottinette)
- Il n'est pas possible de circuler avec les trottinettes en dehors du périmètre des 12 communes de SQY
- L'utilisateur doit circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, il peut circuler :
 - sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h,
 - hors agglomération, uniquement sur les piste cyclables et voies vertes (Chemin des Molleray jusqu'au hameau de Buloyer à Magny-les-Hameaux) à condition de rouler à une allure modérée et de ne pas gêner les piétons.

Le stationnement des trottinettes :

- Le stationnement sur les trottoirs est **autorisé, à condition de ne pas gêner les piétons.**
- 310 stations sur l'ensemble de l'agglomération pour prendre / déposer une trottinette
- Pour clôturer une course, vous devez impérativement remettre la trottinette dans une des stations. (La validation du stationnement s'effectue grâce à la géolocalisation, à la photo prise par l'usager à la fin de sa course et la technologie de TIER appelée « CPS » qui permet une précision en dessous d'1m.)
- Tant que la validation du bon stationnement n'est pas intervenue, l'usager est débité. S'il abandonne la trottinette, il est facturé 30' supplémentaire. A l'issue des 30' sans activité, la trottinette se verrouille. Soit elle est prise par un autre usager, soit TIER interviendra pour ranger la trottinette. Si un usager est sanctionné plus de 3 fois pour abandon de la trottinette, il pourra être exclu du service.